

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3127 - Mardi 03 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

CONSEIL DE L'ÎLE DE NGAZIDJA

Miftahou Athoumani: *"Il n'y aura pas un second vote"*



Miftahou Athoumani vice président du Conseil de l'île de Ngazidja

EXACTIONS ET VIOLENCE À MAYOTTE

**Me Larifou : humanistes de toutes
les nations mobilisez-vous !**

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 02 au 05 Avril 2018**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

SANTÉ PUBLIQUE

Une agence pour la régulation des médicaments est née

Le gouvernement de l'Union des Comores a mis en place une Agence Nationale des Médicaments et des Evacuations sanitaires (ANAMEV). Désormais pour faire une commande de médicaments, on doit avoir une licence d'importation et un agrément.

Pour lutter contre l'entrée illégale des médicaments dans le pays, le gouvernement de l'Union des Comores a mis en place l'Agence Nationale des Médicaments et des Evacuations sanitaires (ANAMEV). Cet organisme a comme mission d'avoir un œil constant sur l'entrée des médicaments et délivrer leur homologation. Et l'agence a d'ores et déjà mis en place des gardes fous dont la mise en place d'un visa d'entrée pour les médicaments sur l'étendue du territoire national.

« Aujourd'hui les médicaments rentrent dans le pays sans aucun contrôle. Le pays change de comportement et va exiger un visa d'entrée sur les médicaments comme ça nous aurons une garantie sur les produits qui entrent dans le pays, annonce le Dr Ahamada Said Fazul, le directeur général de l'ANAMEV. Les comoriens qui faisaient rentrer



Dr Ahamada Said Fazul le directeur général de l'ANAMEV

les médicaments illégalement, doivent savoir que cette période est déjà révolue ».

A part le visa, l'ANAMEV va exiger aux importateurs des médicaments une licence d'importation et un agrément. « Selon le code de la santé publique, seules les pharmacies sont habilitées à importer des médicaments. Si c'est le cas, on doit avoir sa licence et son agrément. Et si on trouve des commandes sans ces pièces, on va les saisir et les détruire par la suite », poursuit-il,

avant d'ajouter que « il est temps qu'on change de comportement et se soucier de notre santé ».

En ce qui concerne les évacuations sanitaires, le directeur général de l'ANAMEV a parlé de nombreux partenariats que le gouvernement comorien a noués à l'étranger. Il a pris l'exemple de l'île Maurice qui va prendre en charge 100 personnes par an. « Actuellement, nous avons de bonnes relations avec Maurice et on a droit à 100 évacuations sanitaires au cours de l'année », assure

Ahamada Said Fazul.

Et de préciser que « pour les bénéficiaires de ces évacuations, le malade doit être consulté par un médecin faisant partie de l'ordre national des médecins pour constater si le cas nécessite vraiment une évacuation. Ainsi, le dossier atterrira à l'ANMEV et sera traité dans les

meilleures délais ». En marge de ses activités, le directeur de l'ANAMEV a effectué une visite hier lundi à la douane de Moroni pour faire un constat sur les saisies de médicaments illicites qui ont été faites.

Mohamed Youssouf

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Al-hamdi Abdillah

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

Toufé Maecha

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CANAL+ YA WANTRU PIA⁽¹⁾

VOTRE DÉCODEUR A

4 000 KMF

AU LIEU DE ~~12 000~~ KMF⁽²⁾

VALABLE SUR LES OFFRES LE PACK ET TOUT CANAL+

canalplus-comores.com

(1) Ya wantru pia : CANAL+ pour tous.

(2) Offre valable aux Comores à partir du 01/03/2018 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Hors installation de la parabole (5 000KMF). Voir l'ensemble des conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES

CANAL+

CONSEIL DE L'ÎLE DE NGAZIDJA

Miftahou Athoumani: "Il n'y aura pas un second vote"

Le Conseil de l'île de Ngazidja persiste et signe: il n'y aura pas de second vote pour désigner les trois conseillers de l'île censés représenter le Conseil au sein de l'Assemblée nationale. Une contestation qui fait suite à une missive écrite par le président de l'Assemblée et adressée au Conseil où il affirme qu'il ne va pas reconnaître la liste des trois conseillers déjà choisis le 24 février dernier.

réponse de Miftahou Athoumani, vice-président au Conseil de l'île et porte-parole du bureau du Conseil, au président de l'Assemblée nationale ne s'est pas fait attendre. Dans les locaux de La Gazette des Comores, M. Athoumani a déclaré que le Conseil de l'île de Ngazidja, via un courrier daté et envoyé hier, assure que les trois conseillers élus le 24 février dernier pour représenter le Conseil au niveau de l'Assemblée nationale, ne pourront en aucun cas siéger à l'Assemblée nationale le 6 avril prochain.

Certains membres du Conseil de l'île contesteraient ce vote, comme

évoqué dans la missive. « Nous l'informons officiellement qu'il n'y aura pas un second vote. Nous avons déjà choisi nos élus et ce sont eux qui vont nous représenter à la prochaine session parlementaire », persiste Miftahou Athoumani, vice-président du Conseil de l'île. Ce porte-parole du bureau du Conseil de l'île tient à rappeler que le 24 février dernier, un vote a eu lieu au Conseil. Sur deux listes, 18 sur 23 ont voté la liste présidée par Said Mohamed et portant Azali Assoumani et Mohamed Soilihi; les 5 autres ont choisi la seconde liste présidée par le conseiller Ismael

Msaïdié. C'est donc la liste de Said Mohamed qui devrait être présentée à en croire le vice-président, car elle est celle qui figure sur "tous les procès verbaux que nous avons envoyés partout où besoin est ».

Il insiste: aucune contestation n'aura lieu, ni sur place ni les jours suivant le vote. « Personne n'a lu dans la presse une contestation d'un Conseiller. Pourquoi le président de l'Assemblée veut nous faire revenir en arrière? », déplore Miftahou Athoumani, qui a déclaré, au cours d'un entretien qu'il a accordé à La Gazette des Comores / HZK-Presse hier après-midi que le président de

l'Assemblée, Abdou Ousseine, se constituait en organe juridictionnel en lieu et place de la Cour constitutionnelle et s'auto-saisit pour délibérer un vote et un choix de 23 conseillers: « C'est inadmissible! », s'offusque-t-il. Pour ce vice-président du Conseil de l'île, « si un groupe de personnes veut contester ce vote, il n'a qu'à faire recours à la Cour constitutionnelle pour l'invalider mais tant qu'aucun jugement n'aura été prononcé par la Cour, personne ne peut faire marcher arrière ».

Ibnou M. Abdou

Une décision "non fondée et lourde" pour le Conseil selon M. Athoumani. La

EXACTIONS ET VIOLENCE À MAYOTTE

Me Larifou : humanistes de toutes les nations mobilisez-vous !

Me Said Larifou lance un appel aux humanistes de toutes les nations et de confessions pour venir en aide aux victimes des exactions et des violences à Mayotte. C'est ce qu'il a entre autre déclaré dans une conférence de presse tenue hier lundi au cours de laquelle sera né un comité de soutien aux victimes.



Said Larifou devant la presse sur la situation à Mayotte

L'avocat et leader politique Me Said Larifou a lancé hier lundi, un comité de soutien aux victimes des exactions et des actes de violence à Mayotte dont sont la cibles plus particulièrement, les comoriens des trois îles sœurs. « Je pense qu'il est temps de lancer cette mobilisation en faveur des victimes des exactions et des violence à Mayotte. Les comoriens originaires des autres îles ou d'autre pays qui sont à Mayotte sont victimes des violences et des actions volontairement ciblées », a-t-il déclaré.

« Ces faits ont été reconnus et condamnés par la gendarmerie française en poste à Mayotte et le Procureur de la République qui est également sur ce territoire. On ne peut pas laisser encore longtemps ces populations sans le moindre soutien », a-t-il ajouté. Pour lui, il s'agit d'une action humanitaire, un appel lancé aux humanistes de toutes nationalités, de toutes les confessions pour se lever et en condamnant ces actes qui passent dit-il, en toute impunité.

« Notre appel s'adresse aussi à ces humanistes pour venir en aide aux enfants isolés qui sont à Mayotte nés des parents déplacés. Des enfants qui sont potentiellement dangereux, puisqu'ils ne bénéficient pas de la moindre assistance ou soutien », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre : « c'est pour cette raison que ceux qui ont été enfants, sont devenus des adultes délinquants et potentiellement dangereux, parce qu'ils n'ont aucun soutien familial établi. Nous faisons appel, au système des

Nations Unies pour la protection de l'enfance. Nous demandons que des fonds de l'ONU soit destinés à des structures qui peuvent apporter à ces

enfants une réponse appropriée et non pas laisser ces enfants abandonnés dans la nature ».

A en croire cet avocat, l'initiative

visée à apporter le soutien qui lui semble approprié. « C'est une responsabilité que chacun de nous doit prendre. Et c'est une démarche qui dépasse les clivages politiques, que l'on soit comorien ou français, ou autre », a-t-il avancé, ajoutant que c'est pour cette raison qu'à travers son appel, il est persuadé que l'action bénéficiera d'un élan favorable.

« Nous allons nous adresser au gouvernement comorien pour avoir son soutien. Nous allons adresser cette semaine au Snu, à l'UA, la Francophonie, à l'UE, la Ligue Arabe sur le volet humanitaire. Le volet diplomatique et politique, il y a ceux qui sont investis de cette mission. Nous n'allons pas interférer sur leur mission. Mais nous allons saisir

ces instances pour demander à ce que les moyens et les dispositifs humanitaires soient mis en place pour justement aller sur place à Mayotte et voir dans quelles conditions ces enfants vivent », a-t-il indiqué.

Le leader du parti Ridja assure qu'ils vont demander également, la fermeture des centres de rétention administratives qui sont là justement pour retenir les comoriens qui sont chez eux. « Et nous allons nous poser la question sur la légalité au regard du droit international de ces retentions et ces déplacement et cela c'est de notre responsabilité et nous allons l'assumer », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE MORONI ET PARIS

Ballet des délégations aux affaires étrangères

Parallèlement à l'intense activité menée à l'extérieur, la diplomatie comorienne est aussi sur le front intérieur pour tenter de fédérer toutes les forces vives. Après les élus de la nation, au tour des partis politiques et des ulémas d'être reçus samedi dernier par le patron de la diplomatie comorienne.

Le ministère des affaires étrangères comorien est témoin d'une intense activité. La diplomatie comorienne après le front extérieur, tente de se positionner sur le front intérieur. Depuis le déclenchement des hostilités, un ballet de délégations défile au ministère pour soutenir la position du gouvernement face à la crise mahoraise qui envenime les relations entre les Comores et la France.

Après les élus de la nation qui ont remis une déclaration sur cette question, au tour des partis politiques et des ulémas d'être reçus par le ministre Soeuf Mohamed El Amine. Les délégations ont salué la décision «

courageuse » du gouvernement comorien de refuser « l'accueil des ressortissants d'Anjouan, de Mohéli, et de la Grande Comore expulsés manu militari de Mayotte ».

Dans un communiqué publié à la sortie des ces audiences, les délégations ont semble-t-il montré la disponibilité de toute la classe politique à accompagner le président de la République en cette période cruciale pour défendre l'intégrité territoriale de

leur pays. « Le ministre des affaires étrangères a justifié la mesure du gouvernement d'interdire aux compagnies maritimes et aériennes d'accepter à bord des comoriens refoulés de Mayotte », peut-on lire.

Et de poursuivre : « il considère par ailleurs que la décision de la partie française de suspendre la délivrance de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service n'est rien qu'un chantage auquel le gouver-

nement comorien n'entend pas céder ». A noter qu'après la manifestation patriotique des organisations de la société civile ainsi que le collectif des artistes du pays, les ulémas devaient exprimer hier matin leur indignation face à cette crise sans précédent dans les relations diplomatiques entre Paris et Moroni.

Maoulida Mbaé

Le ministre El Amine Soeuf recevant les partis politiques



HYDROCARBURES

La SCH se lance dans la production du Gaz

Dans le souci d'améliorer son chiffre d'affaires, la société comorienne des hydrocarbures se lance dans la production du gaz ménager. Le patron de la SCH espère commencer la commercialisation d'ici juin prochain.

Après l'essence, le gasoil et le pétrole, la société comorienne des hydrocarbures se lance dans la commercialisation du gaz. Mais cette fois, ce sera la société elle-même qui va en produire. Et les travaux de construction de l'usine à gaz sont presque finis selon le directeur général de la SCH : « la construction de l'usine à gaz est presque fini à 90%. Maintenant il ne reste que les travaux de génie civil

», avance Mohamed Chatur. Ce dernier a annoncé le début de la commercialisation du gaz au mois de juin. La société attend en ce mois d'avril, l'arrivée des bouteilles. « Nous voulons que le gaz ménager devienne un produit ordinaire mais aussi contribuer à la protection de l'environnement », poursuit-il.

Pour un début, la société comorienne des hydrocarbures mettra sur le marché trois types de bouteille et une adaptation des bouteilles de Gazcom. Le patron de SCH appelle la société Gazcom à venir recharger leur bouteille chez eux au lieu d'aller à Madagascar. « Nous souhaitons mettre en place un partenariat avec Gazcom et je pense que ce serait bénéfique pour les deux entreprises

», dixit Mohamed Chatur.

Actuellement, une bouteille de Gaz est vendue à 12 500 FC pour 9 Kg. Et la SCH va offrir des bouteilles de 10 et 12 Kg pour des prix raisonnables. « Nous allons proposer le gaz à des prix raisonnables pour le comorien », promet le patron de SCH.

Entre autres projets en cours, la société des hydrocarbures s'est lancée dans la commercialisation du bitume. Actuellement, la vente se fait de manière timide et c'est l'entreprise SOGEA qui achète le plus. Le directeur espère que les chinois vont se retourner vers eux pour la route Hahaya-Galawa.

Mohamed Youssouf

Mohamed Chature directeur générale de la SCH



HABARI ZA UDUNGA

Mayotte : Une insécurité à plusieurs étages

Proverbe sénégalais : "Je me méfie de l'étranger qui vient décider, à ma place, des solutions aux problèmes de mes propres greniers."

Les événements qui se produisent à Maoré depuis un certain temps amènent les analystes sous les cocotiers et autres gaulois à proposer des analyses sur une situation qui semble hors norme. Et Monsieur Idriss Mohamed connu pour son leadership pour le retour de l'île dans la mère patrie, se demandait si tout le monde ne perdait pas le nord sur cette question. Il avait pris l'exemple d'une « maoraise » qui demandait l'expulsion des « étrangers » alors qu'une partie de sa famille était constituée des gens originaires de l'île d'Anjouan.

Et effectivement on pourrait donner raison à Idriss Mohamed quand on entend les arguments sans tête ni queue de la part des extrémistes qui se sont accaparés du mouvement maorais par et qui pour une bonne part ont leurs origines dans

les autres îles de l'Archipel. Le cas le plus flagrant est celui de Mansour Kamardine et de bien d'autres.

Et de nationalité française n'implique nullement de renier ses origines, ni de falsifier son histoire personnelle ou proférer des insultes à longueur de journées envers ses frères de sang.

C'est beaucoup plus, partager les valeurs de la république une et indivisible. C'est partager les devises de la république française que sont « la liberté, l'égalité et la fraternité ». Ces valeurs là, les extrémistes des barrages et autres amateurs des « decasages » ne les partagent pas. Ils les ont en horreur.

Mais comment l'Etat français peut-il tolérer que l'on brûle des maisons, que l'on chasse des hommes, des femmes et des enfants pour les laisser errer dans la nature ? Non assistance à personne en danger

dans pareil cas.

Aujourd'hui on pourrait se demander si cette situation d'insécurité n'a pas été créée de toutes pièces pour engendrer un autre type d'insécurité contre les « étrangers » qui sont à Maoré. Une insécurité à plusieurs étages.

Il faudrait rappeler que depuis le début du processus de décolonisation des Comores des groupuscules ont été pilotés en sous-mains pour faire barrage, un mot connu depuis des décennies, pour s'opposer à tout ras-

semblement des citoyens favorables à l'unité du pays. On pense aux fameux « serrer-la-main » dans les années soixante dix.

Aujourd'hui encore, l'histoire semble se répéter. Encore une fois un gouvernement français semble être pris aux pièges des extrémistes. Mais, il faudrait se réveiller car le monde d'aujourd'hui est un monde ouvert. Ni les autorités françaises ni ceux des Comores n'ont des recettes miracles à proposer. On se rappelle de la fameuse feuille de route qui a

volé au gré du vent sans que personne ne connaisse son contenu.

Comme l'a dit le premier ministre français, il est temps que l'on dise aux extrémistes la vérité en face. Maoré ne peut évoluer que dans son contexte régional et pas à huit mille kilomètres de l'hexagone. Et sortir de la logique si cher à Fanon de « Peaux noires et masques blancs ». Mayotte est comorienne, tout le reste peut se discuter.

Mmagaza

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRTIC informe les utilisateurs du spectre des fréquences que, suite au premier communiqué paru dans les quotidiens LA GAZETTE et AL WATWAN respectivement les 02 et 05 février 2018, Certains utilisateurs sont venus s'enregistrer à l'ANRTIC et payer leurs redevances et d'autres, ne se sont toujours pas manifestés.

Ainsi, la seconde phase relative à la relance des factures vient de commencer ce mercredi 21 Mars 2018. Nous rappelons que, passé le délai de quinze jours, à compter de la réception de la facture, une procédure de mise en demeure sera engagée.

Service Communication ANRTIC



Pharmacie de garde
Pharmacie Mangani: 773 19 71

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DE NGAZIDJA, D1

Le leader Volcan reste intouchable au sommet

En clôture de la 4e journée le week-end, Volcan club de Moroni a pulvérisé dans la capitale Jacm de Mitsoudje (3-1). Jacm, l'un des redoutables prétendants de D1 de l'île de Ngazidja, est bouleversé par le doute, origine d'une récurrente contre-performance. Les bourreaux Duomed (1-0), Basler (2-0) et Tchenko (3-0) ont morcelé les ambitions des visiteurs. Avant de se séparer, placé à l'affût, Mmadi Saïd réussit à réduire le score (3-1). Volcan (10 points) mène en solo le tango du classement.

Le dimanche 1er avril 2018 à Moroni, le leader provisoire, Volcan club a affronté en championnat et devant son propre public Jacm. Le climat était tendu, la cadence du jeu élevée à cent à l'heure et l'arbitrage intransigeant. Les chocs hors normes se succèdent. Les cartons ont plu. Paradoxalement, les deux rouges brandis n'étaient pas dirigés contre

des joueurs, mais deux accompagnateurs, locataires des bancs des remplaçants : le coach de Jacm (47e) et le directeur sportif de Volcan (65e).

Pour le match, le public a tressailli jusqu'à la 40e minute pour voir les filets bougés par Volcan, suite à une longue frappe de Duomed Allaoui Mohamed (1-0). Au retour des vestiaires, la physionomie du jeu est restée fondamentalement rythmée. La hargne qui a animé Volcan a illustré sa soif. A la 50e minute, Basler Kamal (2-0) aggrave le score (2-0).

Deux dirigeants, deux cartons rouges

Les visiteurs se ressaisissent timidement. A la 75e minute, Mmadi Saïd réduit le score (2-1). Plus tard, les locaux ont brisé les espoirs de l'adversaire par Tchenko Ali Ahmed (3-1). Cette énième défaite accule Mitsoudje dans une chute libre. Mais, il est prématuré



Volcan club au stade de Moroni

pour imaginer une plausible relégable. Jacm regorge de talents, capables de faire la différence à tout moment. « Je suis content du succès. Le match était dur. On a su maîtriser la situation. Nous devons renforcer notre volume du jeu. Le chemin est encore long pour se vanter

d'un titre, même si c'est l'un de nos objectifs », rassure Salimo Velonjara, gardien de but international de Volcan. Le dauphin, Bonbon Djema, comptabilise (8 points).

Bm Gondet

Calendrier Coupe des Comores (D2)

Mardi 3 avril vers 15h 00

A Moroni : Avenir des Comores # Dynamo Chamle

A Male : Fc Male # Mbube de Wella-Mitsamiouli

A Salimani : Alizee fort # Aigles Noires de Mohoro

A Mitsamiouli : Apaches # Les Abeilles de MbudaDju

A Kopve : Onze Moustique # Super Sonic de Nyambeni

A Selea : Uss # Avenir club de Chindini

Proverbe du jour

Un coup de langue est pire qu'un coup de lance

JOB ANNOUNCEMENT
GENERAL SERVICES MANAGERCorps de la Paix
B.P 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of General Services Manager to be based at the Peace Corps office in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: The General Services Manager (GSM) is responsible for Peace Corps facility maintenance, equipment and vehicle management, facilitating shipment and clearance, procurement, vendor relationships, and other general services.

Required Qualifications:

- Bachelor's degree or equivalent, preferably in Management, Economics, or related field.
- At least 4 years' experience in at least one of these areas:
 - o Fleet management
 - o Shipping and receiving
 - o Procurement and purchasing
 - o Inventory management
 - o Facility maintenance
- Valid driving license
- Strong French and good English language proficiency
- Basic computer skills (Microsoft Word, Excel)
- Excellent interpersonal and customer service skills
- Ability to work under limited supervision
- Ability to organize work schedules for a team

Preferred Qualifications:

- Master's degree or other advanced training
- Prior supervisory or leadership experience
- Prior experience with international organizations
- Advanced English language skills
- Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel)

Excel)

The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a **valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:**

- 1 Letter of interest, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form OF-174 completed in English
- a. The application form OF-174 is available by sending a request to comorospc@peacecorps.gov.**
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, driving license, etc.)
5. Copy of identity card or certificate of nationality
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Tuesday, April 3, 2018

- Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- Incomplete or late applications will not be accepted.
- Applications will only be accepted in English.
- Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

JOB ANNOUNCEMENT
DRIVERCorps de la Paix
B.P 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Driver based in the Peace Corps office in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Serve as official driver for Peace Corps staff and authorized passengers; deliver daily correspondence; research prices of common supplies and services to make small purchases; perform routine vehicle checks, and perform routine maintenance on vehicles. The driver will frequently conduct site visits outside of Moroni in a wide range of weather conditions and at all hours of the day, including emergencies.

Qualifications and Experience:

- 3+ years of professional driving experience, preferably with diplomatic or tourism communities
- At least a high school (lycée) education preferred; motor vehicle diploma or other technical certificate strongly preferred
- Valid driver's license
- Ability to operate a range of vehicles with manual or automatic transmission
- Proven ability to drive on a wide range of road conditions and in a wide range of weather conditions
- Familiarity with major and minor roads in Grande Comore
- Ability and willingness to work outside normal working hours when required (including weekends, holidays, nights, and in emergency situations)
- French language proficiency; good working knowledge of English language
- Ability to pass annual physical exam
- Basic computer skills preferred (Microsoft Word, Excel)

The position is open to Comorians, as well as third-country nationals holding a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form OF-174 completed in English
 - a. The application form OF-174 is available by sending a request to comorospc@peacecorps.gov.**
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, driving license, etc.)
5. Copy of identity card or certificate of nationality
6. Extrait de casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Tuesday, April 3, 2018

- Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- Incomplete or late applications will not be accepted.
- Applications will only be accepted in English.
- Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

PROJET SWIOFISH1

50% des activités réalisés en 3 ans

Le projet SWIOFish1 est un projet de gouvernance et de croissance partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien qui a démarré en 2015, pour une durée de 6 ans. Arrivé à sa troisième année, le projet a réalisé 50 % des activités prévues. SWIOFish1 est financé par la Banque Mondiale (9,5 millions \$) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (3,5 millions\$) soit 13 millions de dollars US équivalent à 5 milliards 720 KMF pour améliorer l'efficacité de la gestion de pêcheries prioritaires sélectionnées au niveau régional, national et communautaire.

Le projet dont le but est l'amélioration de la gestion de pêcheries a réalisé 50 pour cent de ses objectifs. SWIOFish1 touche 71 villages au niveau national dont 18 à la Grande-Comores, 13 à Mohéli et 29 à Anjouan. Mis en vigueur le 28 octobre 2015, le projet va prendre fin le 30 septembre 2021. Le projet consiste à assurer une productivité à long terme et une intégrité des pêcheries afin d'éviter des changements irréversibles de l'état de leurs écosystèmes, réduire la pauvreté en améliorant les conditions de vie des pêcheurs et l'organisation du secteur pêche et amélioration des infrastructures de pêche.

Le projet en soi comptait 4 composantes dont le renforcement de la collaboration régionale qui appuie la coordination et la coopération régionale et est gérée par la COI. Une autre composante est l'amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires ; elle cible les politiques publiques, les stratégies et les investissements nécessaires pour améliorer la gestion et la performance des pêcheries, et la santé de l'environnement marin. S'en suivra la composante sur l'accroissement des bénéfices économiques tirés des pêcheries prioritaires : elle est axée principalement sur la diversification des moyens de subsistance des pêcheurs afin de réduire la pauvreté et la pression sur les pêcheries de la région, l'amélioration du climat des affaires régionales, la promotion de la productivité du secteur privé et de l'investissement, et un soutien aux investissements publics essentiels à un secteur privé viable. Enfin, la composante sur la gestion et coordination du projet qui appuiera la mise en œuvre du projet, la coordination, le suivi et l'évaluation aux niveaux régional et national.

Depuis la mise en place du projet en 2015, les activités prévues sont réalisées à 50%. On peut parler de l'élaboration des textes règlementaires et en cours le traitement du carton rouge infligé aux Comores par l'Union Européenne pour la composante 1. La réalisation de l'étude sur l'évaluation et mise à jour du cadre institutionnel et juridique de la Direction Générale de Pêche, la campagne d'immatriculation de 2244 embarcations immatriculés pendant la campagne d'immatriculation en 2014, le recrutement des 14 animateurs communautaires, la formation sur l'utilisation des balises, la mise en place d'un système de base de données permettant la collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion des données de pêche, la construction des 3 bâtiments des directions régionales de pêche (Anjouan, Mohéli et Grande Comores) et 1 extension des bureaux de la Direction Générale de pêche, l'inspection de 437 embarcations par le service de centre de surveillance, la réalisation de 2 missions de surveillance littorale et côtière dont 45 embarcations contrôlées, l'élaboration, la validation et l'opérationnalisation d'un plan d'échantillonnage pour la composante 2. Et enfin, un appui aux élections de mise en place des membres du bureau de la chambre d'agriculture et de pêche et la fabrication en cours de 20 DCP.

Pour cette année 2018, le projet SWIOFish1 va s'employer au traitement du carton rouge infligé aux Comores par l'UE, l'élaboration des textes règlementaires en matière de pêche l'élaboration et la diffusion d'un bulletin trimestriel des données de pêche, l'alimentation et la diffusion des données statistiques, équiper les revendeurs de matériels de sécurité sanitaire (glacière, table, gants, etc.), la mise en place d'un système amélioré d'immatriculation des embarcations de pêche de moins de 9m, la distribution d'équipements aux revendeurs pour respecter les aspects sanitaires des produits de pêche, la mise en place d'un système de surveillance participative, 44 organisations de pêches structurées (en association, coopératives, syndicat etc.). La formation de 125 opérateurs de filières de pêche en développement des affaires et des chaînes de valeur et la construction de 12 chambres froides au niveau national.

Mohamed Youssouf



bureau de la Direction Régionale de pêche Mohéli



construction des cales isothermes



FORMATION TESTE BALISE POUR LA SECURITE EN MER



mission contrôle en mer